

SERVICES ÉCONOMIQUES D'EDC

# SUIVI DES TENDANCES DU SECTEUR PRIVÉ CANADIEN JUSQU'EN 2024

Par Michael Borish

Avril 2021



# Sommaire

- **Selon les données sur les effectifs des entreprises privées, la répartition du secteur privé canadien par tailles d'entreprise n'a pratiquement pas changé au cours des vingt dernières années.**
  - En effet, près de 99 % des entreprises sont petites ou micro, avec moins de 100 employés. Les grandes entreprises (500 employés ou plus) ne représentent que 0,2 % de toutes les entreprises chaque année depuis 2001, et les moyennes entreprises comptent pour le reste, soit à peine 1 %. [voir la figure 1].
  - Le Canada peut s'attendre à ce qu'un petit nombre de grandes entreprises continuent à jouer un rôle prépondérant dans l'économie, et qu'un grand nombre de petites entreprises servent de fournisseurs ou de partenaires potentiels dans les chaînes d'approvisionnement.
  - Ces tendances ont des répercussions sur la croissance future et les secteurs prioritaires du pays (p. ex. l'agroalimentaire, les technologies propres, la fabrication de pointe et le numérique) et les services dont ils dépendent pour leur efficacité et leur compétitivité (les technologies de pointe, les infrastructures, les services d'ingénierie, etc.).
- **La prédominance des micro et petites entreprises, qui ne comptent qu'en moyenne six employés, pose des problèmes de productivité, d'échelle et de capacité concurrentielle.**
  - Dans une vision prospective, la force de l'économie canadienne dépend en partie du nombre de petites entreprises qui seront en mesure de se transformer en moyennes entreprises actives dans les secteurs et marchés de croissance.
  - Le secteur privé canadien ne comptait que 1 895 moyennes entreprises de plus en 2019 qu'en 2001, soit 105 entreprises privées nettes en moyenne chaque année qui passent à l'échelon suivant. Comme ces entreprises ont ce qu'il faut pour atteindre des niveaux de production efficaces, en plus d'être moins complexes à gérer que les grandes entreprises, elles sont essentielles à la production nationale, à la compétitivité mondiale et à la solidité de la filière d'approvisionnement.
- **La répartition moyenne des entreprises est peut-être restée stable pendant vingt ans, mais on constate des changements entre les secteurs.**
  - Si l'on se concentre sur quatre secteurs (services professionnels, construction, transport et entreposage, biens immobiliers) et un mélange d'entreprises « non classées », on observe une augmentation nette de 253 022 entreprises entre 2001 et 2019. Pour six autres secteurs (agriculture, fabrication, gestion, commerce de gros, commerce de détail, autres services), il s'agit plutôt d'une baisse de 47 793 entreprises. [voir la figure 2 et le tableau 1]
  - Rien ne dit que ces tendances sont directement liées à l'évolution de la capacité concurrentielle. Dans certains secteurs, il y a moins de grandes entreprises en raison de la consolidation (notamment dans le commerce de gros), tandis que dans d'autres, un plus grand nombre a émergé là où il y a peu d'obstacles à l'entrée et où les entreprises ont tendance à être petites et dirigées par leur propriétaire (p. ex., la construction, les services professionnels, l'immobilier).
- **Récemment, la pandémie a fait des « gagnants » et des « perdants », ce qui est emblématique d'une reprise en « k », dont une partie reflète la continuité des tendances qui précédaient l'arrivée du virus.**
  - Les secteurs les plus durement touchés (arts, divertissements et loisirs, alimentation et hébergement, transport et entreposage, exploitation minière et pétrole et gaz naturel, autres services) sont ceux où les faillites sont les plus probables, tandis que l'agriculture, le commerce de gros, le commerce de détail, la finance, l'assurance et l'immobilier sont revenus au niveau d'avant la pandémie à la fin de 2020.
  - Il y a aussi des gagnants et des perdants dans les sous-secteurs, par exemple les biens immobiliers : d'un côté, le marché de l'habitation est en hausse, et de l'autre, les conditions de location des immeubles commerciaux se resserrent et leurs taux d'inoccupation augmentent.
  - Dans certains cas, la COVID-19 a intensifié des tendances qui étaient en cours depuis plusieurs années. C'est le cas notamment dans le secteur du pétrole et du gaz naturel. De même, selon les statistiques sur l'insolvabilité, on a assisté à l'accélération de la détérioration et de la faillite des entreprises très endettées dans plusieurs secteurs et provinces.

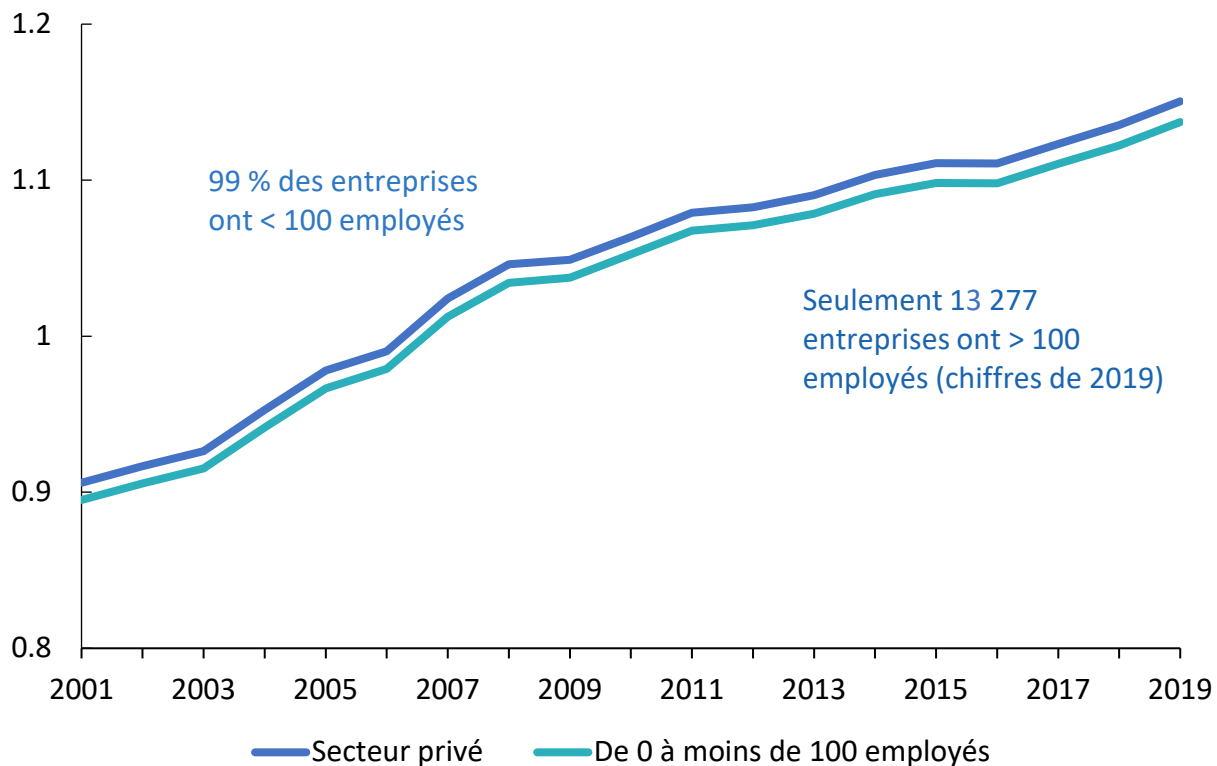
# Les perspectives du secteur privé au-delà de 2021

- **L'incertitude règne alors que le monde attend la « nouvelle normalité ».**
  - Cette situation influera sur les futurs investissements directs à l'étranger et la capacité du Canada à générer des exportations de services. Par extension, ces influences pourraient jouer sur la concurrence commerciale du pays dans des secteurs prioritaires, comme les technologies propres, la fabrication de pointe et le numérique.
- **Dans l'économie canadienne (et mondiale), les tendances indiquent une réaffectation majeure du capital et de la main-d'œuvre entre les secteurs après la pandémie, à mesure que les nouvelles technologies seront adoptées.**
  - Dans tous les secteurs qui voient augmenter la productivité des employés, l'automatisation et la numérisation des dix prochaines années vont probablement déplacer les emplois et les dépenses consacrés aux activités à faible valeur ajoutée vers de nouvelles applications.
  - Les gains de productivité seront toutefois amoindris par les pertes d'emploi ou d'heures travaillées, elles aussi causées par l'automatisation. Ces tendances entraîneront des « coûts d'ajustement » importants pour atténuer le risque que les travailleurs peu scolarisés ou sans spécialisation soient écartés des emplois de demain.
  - En ce qui concerne l'économie canadienne, l'incertitude risque de ralentir les investissements et d'amplifier les perturbations. Les petites entreprises dans les secteurs très concurrentiels et à faible marge risquent de fermer. Selon une estimation datant de fin 2020, plus de 180 000 petites entreprises risquent de faire faillite, ce qui menace 2,4 millions d'emplois. Même si cette estimation ne se réalise qu'à moitié, on doublerait le déclin net des entreprises dans les six secteurs qui ont perdu près de 50 000 entreprises entre 2001 et 2019.
  - Ces entreprises à risque ne sont peut-être pas un choix « stratégique » pour la création de valeur, mais elles demeurent importantes, car bon nombre de ménages en dépendent, sans oublier l'effet domino qu'elles entraîneraient si elles tombaient. Dans ce scénario, une hausse du chômage pourrait :
    - augmenter les dépenses publiques;
    - freiner les dépenses de consommation;
    - détériorer la qualité des portefeuilles de prêts et de cartes de crédit des institutions financières;
    - miner la confiance générale du marché.
- **On ignore toujours comment les secteurs s'ajusteront.**
  - Les frictions du commerce mondial peuvent renforcer l'intégration des chaînes d'approvisionnement régionales dans la fabrication de biens et la distribution des intrants essentiels aux services (technologies avancées pour la logistique et la distribution, gestion de projets et de processus, infrastructures physiques et sociales « intelligentes »).
  - Oui, ces tensions risquent de hausser les coûts à l'échelle mondiale, mais peuvent aussi multiplier les débouchés des entreprises canadiennes ici en Amérique du Nord. L'alimentation, la gestion des eaux, les produits pharmaceutiques, l'énergie propre et toute entreprise d'importance pour la sécurité nationale ou stratégique au sens large (p. ex., exploitation minière des terres rares) devraient en bénéficier, tout comme les technologies propres, les technologies financières, les sciences de la vie et les soins de santé, l'informatique quantique, l'intelligence artificielle, les capteurs couplés, la technologie des drones, la robotique et l'exploration spatiale.
  - Il existe une méthode simple, mais très incertaine, pour projeter l'avenir : s'appuyer sur les modèles antérieurs de création d'entreprises de 2001 à 2019 par secteurs et estimer des limites supérieures ou inférieures raisonnables selon différents scénarios optimistes et pessimistes, et un scénario médian de référence. Cette modélisation simple montre que le secteur privé du pays pourrait soit passer d'un nombre estimatif de 1,15 million d'entreprises en 2019 à près de 1,29 million en 2024, soit diminuer. [voir la figure 3]
  - Le nombre de moyennes entreprises se situerait entre 9 452 et 15 095, mais plus probablement autour de 12 273. Il s'agit d'une augmentation nette de 999 par rapport à 2019, ce qui est supérieur à la croissance annuelle moyenne des entreprises de cette taille pour la période 2001-2019. [voir la figure 4]

- Le nombre de grandes entreprises se situerait entre 1 997 et 2 172, oscillant autour d'un chiffre de référence de 2 084 pour une augmentation nette de 82 par rapport à 2019. Cette croissance serait inférieure à la croissance annuelle moyenne des grandes entreprises au cours de la période 2001-2019. [voir la figure 5]
- Le scénario négatif implique la stagnation, qui est symptomatique d'une économie statique dépourvue du dynamisme nécessaire à l'innovation, à la productivité et à la capacité concurrentielle. Mais il y a aussi le remplacement, au moins partiel, des entreprises en faillite par des entreprises plus productives ou à plus forte valeur ajoutée, qui contribuent finalement davantage au produit intérieur brut (PIB) par unité commerciale.
- En termes simples, cela peut signifier moins de restaurants, de bars, d'hôtels, de salons et de salles d'entraînement, mais plus d'entreprises et de personnes travaillant dans des domaines professionnels, scientifiques et techniques (analyse de données, apprentissage automatique, automatisation, cybersécurité, robotique, technologie financière, gestion des risques, etc.), les soins de santé, la construction et les métiers spécialisés (gestion des systèmes, réparation et entretien des machines, etc.).
- Dans l'avenir, la concurrence sur le marché du travail exigera plus de scolarité et de compétences. [voir l'encadré 1]

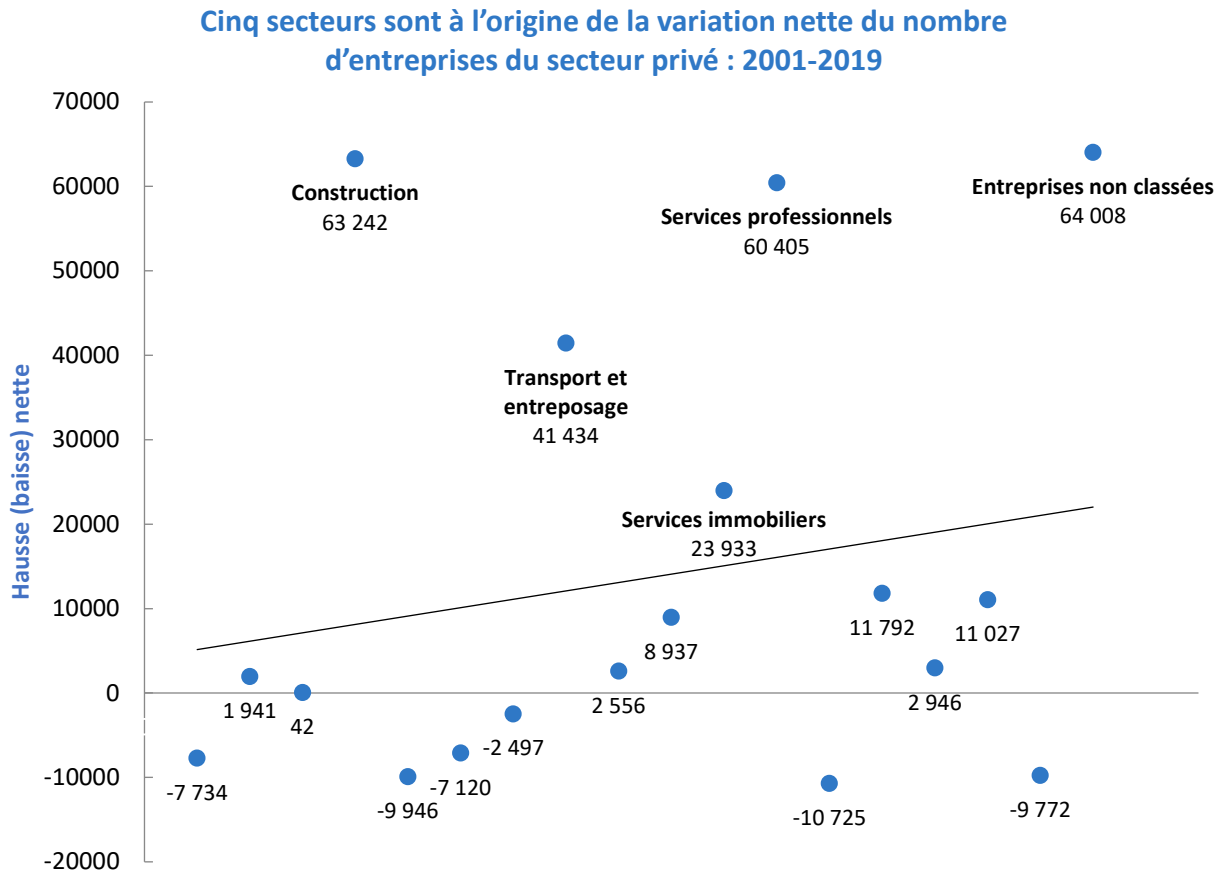
**Figure 1**

**Le TCAC\* des entreprises privées est de 1,3 % depuis 2001**  
Nombre d'entreprises (en millions)



\*Taux de croissance annuelle composé

Figure 2



**Figure 3**

**Le nombre total d'entreprises privées pourrait approcher 1,3 million d'ici 2024 ou se stabiliser et rester relativement stable**

Nombre d'entreprises (en millions)

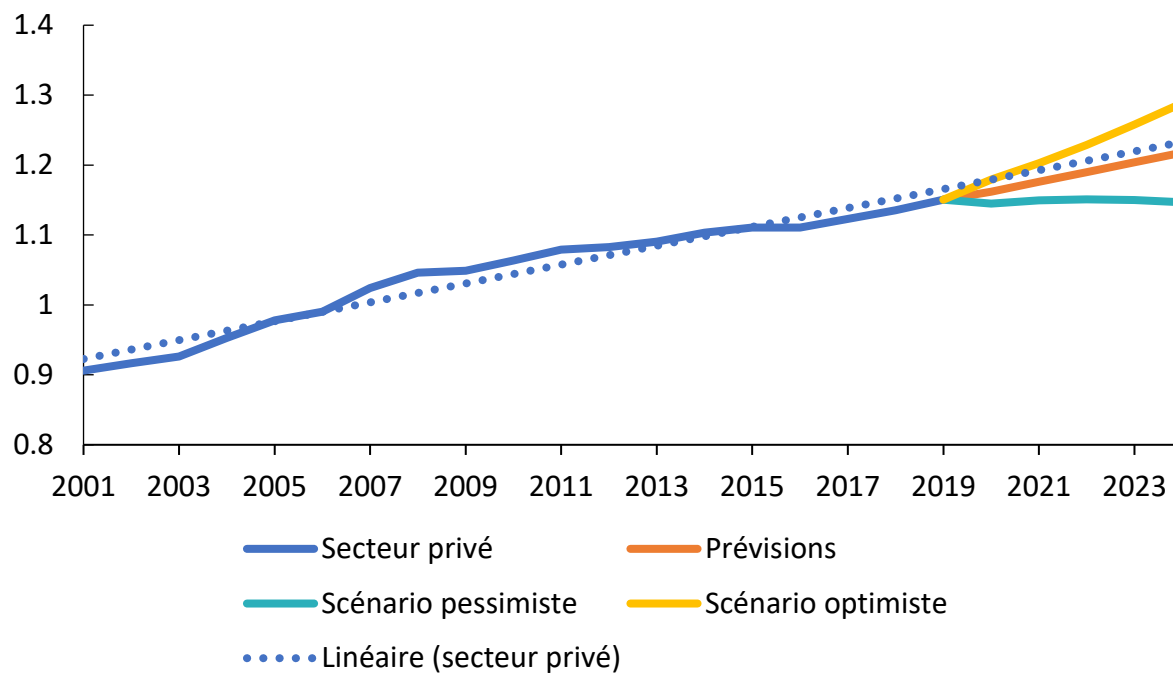
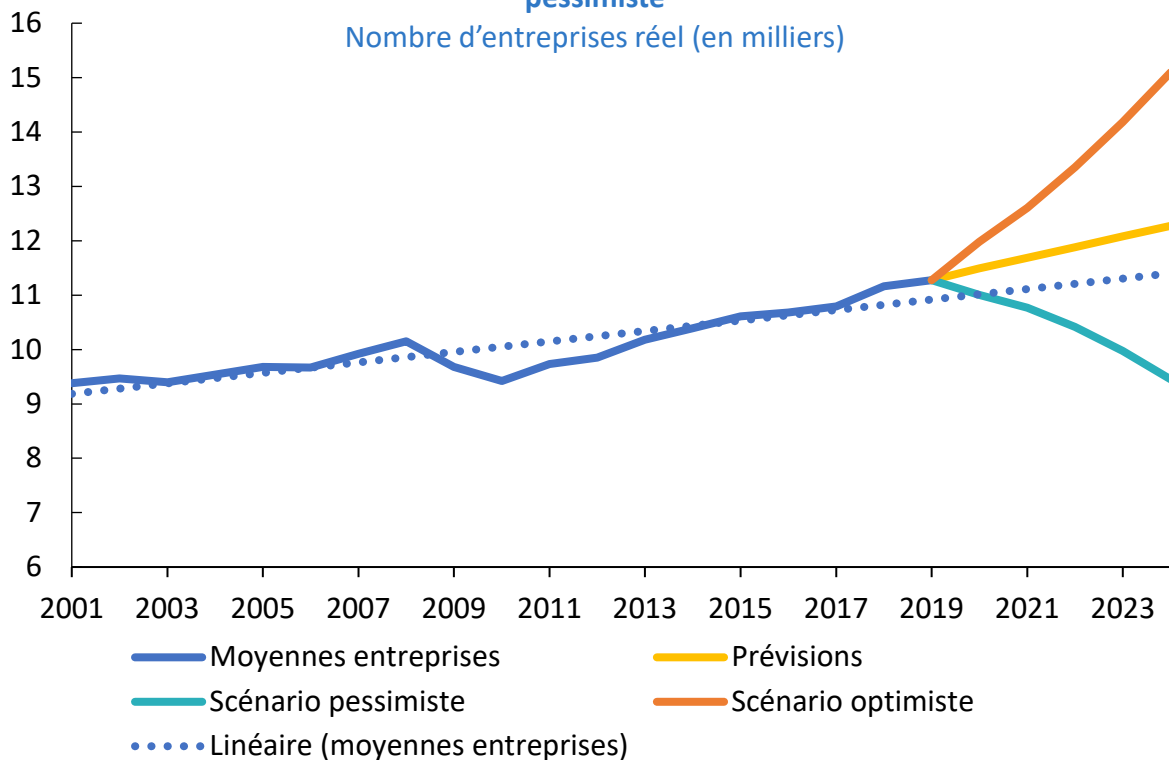


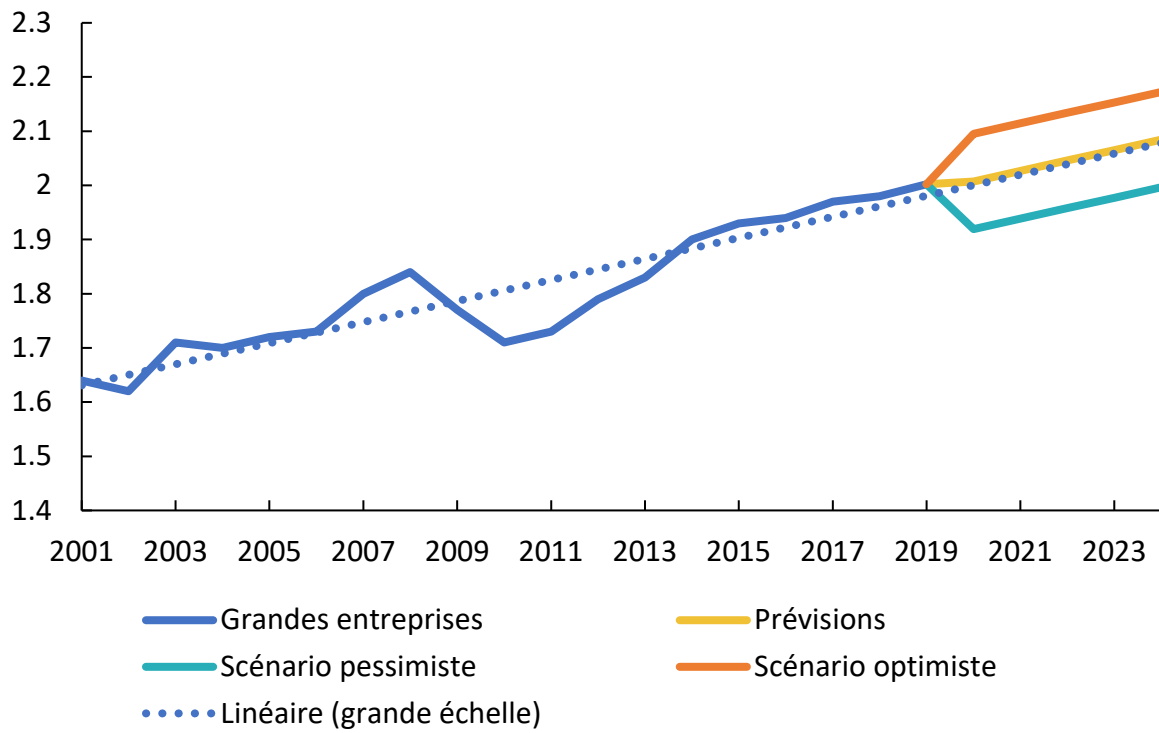
Figure 4

La croissance des moyennes entreprises devrait s'établir à un niveau légèrement inférieur aux prévisions, mais pas aussi bas que le scénario pessimiste



**Figure 5**

**Le nombre de grandes entreprises devrait avoisiner 2 100 d'ici 2024, soit une augmentation nette d'environ 20 par an**  
Nombre d'entreprises réel (en milliers)



**Tableau 1 : Variation nette des entreprises du secteur privé**

Système de classifications des industries de l'Amérique du Nord à deux chiffres (SCIAN)	Net 2001-2019	Variation moyenne par année
Agriculture, foresterie, pêche et chasse [11]	-7 734	-430
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz [21]	1 941	108
Services publics [22]	42	2
Construction [23]	63 242	3 513
Fabrication [31-33]	-9 946	-553
Commerce de gros [41]	-7 120	-396
Commerce de détail [44-45]	-2 497	-139
Transport et entreposage [48-49]	41 434	2 302
Industrie de l'information et industrie culturelle [51]	2 556	142
Finance et assurances [52]	8 937	496
Services immobiliers et services de location à bail [53]	23 933	1 330
Services professionnels, scientifiques et techniques [54]	60 405	3 356
Gestion de sociétés et d'entreprises [55]	-10 725	-596
Services administratifs, de gestion des déchets et d'assainissement [56]	11 792	655
Arts, spectacles et loisirs [71]	2 946	164
Hébergement et restauration [72]	11 027	613
Autres services (sauf les administrations publiques) [81]	-9 772	-543
Entreprises non classées	64 008	3 556
<b>Total</b>	<b>244 469</b>	<b>13 582</b>

*Nota* – Le nombre d'entreprises non classées est estimé différemment en raison de la grande volatilité interannuelle des estimations de Statistique Canada qui culmine dans le taux de croissance annuel composé (TCAC), ce qui entraîne des écarts importants par rapport aux estimations de 2019. Par conséquent, les estimations utilisées pour 2019 sont un chiffre résiduel.

Sources : Statistique Canada 33-10-0164-01

## Encadré 1 : L'avenir de l'emploi et ses implications pour le Canada

### Automatisation de la main-d'œuvre et implications

L'automatisation de la main-d'œuvre, plus rapide que prévu, remplacera 85 millions d'emplois au cours des cinq prochaines années : 43 % des entreprises interrogées indiquent qu'elles sont prêtes à réduire leurs effectifs en raison de l'intégration des technologies; 41 % prévoient de faire plus appel à des sous-traitants pour les travaux spécialisés; 34 % prévoient d'augmenter leur effectif en raison de l'intégration des technologies. Dans cinq ans, les employeurs répartiront à peu près également le travail entre les humains et les machines.

L'automatisation pourrait créer des possibilités dans les secteurs pertinents (professionnel, scientifique et technique) et élever les niveaux de concurrence là où elle réduit les coûts fixes et renforce l'orientation stratégique et la spécialisation. Mais la technologie et l'intégration des systèmes nécessitent des investissements en capital dans les TIC et les données, entre autres. Comme la petite entreprise moyenne ne compte que six employés, la plupart des entreprises canadiennes auront du mal à investir.

### Robotique et implications

La révolution robotique créera 97 millions d'emplois. Avec l'évolution de l'économie et des marchés de l'emploi, de nouveaux rôles verront le jour dans les technologies (notamment l'intelligence artificielle [IA]) et dans la création de contenu (gestion des médias sociaux, rédaction, etc.). Les professions émergentes reflètent une plus grande demande d'emploi dans l'économie verte, des rôles à l'avant-garde de l'économie des données et de l'IA, et de nouveaux rôles dans l'ingénierie, l'infonuagique et la création de produits. Ces emplois en devenir soulignent l'importance toujours présente de l'interaction humaine dans la nouvelle économie, dans le marketing, les ventes et la production de contenu, ainsi que dans les rôles qui exigent de travailler avec différents types de personnes issues de milieux différents.

Le secteur privé du Canada est bien placé pour tirer parti de la croissance et de la demande émergentes dans les domaines de l'IA, des technologies propres et des domaines connexes de l'innovation « intelligente ». L'investissement dans les infrastructures peut servir d'incitation majeure à la généralisation de cette transformation au Canada. Une politique d'immigration ouverte permet également d'attirer les talents et d'entretenir des relations internationales. Mais l'investissement dans la robotique a pris du retard dans certains cas en raison de la petite taille de la plupart des entreprises privées, ainsi que de la disponibilité limitée du service après-vente associé aux technologies complexes dans de nombreuses zones industrielles. Il n'y a pas non plus de preuve d'une intensification de l'activité commerciale et d'investissement attribuable à la politique d'immigration.

### Pensée analytique et implications

En 2025, la pensée analytique, la créativité et la flexibilité figureront parmi les compétences les plus recherchées. Les employeurs estiment que la pensée critique, l'analyse et la résolution de problèmes gagneront en importance dans les années à venir. Les compétences en matière d'autogestion, telles que l'apprentissage actif, la résilience, la tolérance au stress et la flexibilité, font leur apparition cette année.

Les possibilités d'apprentissage actif sont largement accessibles au Canada, notamment auprès des collègues qui ont élargi leur présence physique et leur enseignement en ligne. Les métiers présentent un besoin croissant de main-d'œuvre avec les départs à la retraite.

### Perfectionnement et amélioration des compétences et implications

Les entreprises les plus compétitives veilleront à améliorer les compétences de leurs travailleurs. Chez les travailleurs appelés à rester en poste au cours des cinq prochaines années, près de la moitié auront besoin de recycler leurs compétences de base. Le secteur public doit bonifier son soutien à la requalification et au renforcement des travailleurs à risque ou mutés. Seuls 21 % des entreprises déclarent être en mesure de recourir à des fonds publics pour recycler leurs employés.

Les dépenses publiques du Canada couvrent une grande partie du rôle du secteur public nécessaire au perfectionnement des compétences. L'amélioration de l'éducation et de la formation est du ressort provincial. À l'avenir, il s'agira de défis importants qui pourraient se compliquer si les déficits budgétaires, l'augmentation des charges d'intérêt et l'érosion de l'assiette fiscale fragilisent les coffres de l'État ou les filets de sécurité sociale.

Télétravail et implications	
Le télétravail ne disparaîtra pas de sitôt. <b>En effet, 84 % des employeurs sont prêts à numériser rapidement les processus de travail. Ils estiment qu'il est possible de mettre 44 % de leur personnel en télétravail. Mais 78 % des chefs d'entreprise s'attendent à un impact négatif sur la productivité des travailleurs et nombreuses sont les entreprises à encadrer leurs employés pour les aider à s'adapter.</b>	<b>Les tendances du télétravail au Canada semblent correspondre aux tendances mondiales.</b> Les récentes augmentations du prix des maisons sont en partie dues aux tendances et aux investissements liés au télétravail. De nombreuses banques et institutions financières s'attendent à ce qu'une partie de leur personnel continue à travailler à domicile. L'impact négatif sur la productivité peut varier selon l'individu, le type de travail ou les ressources technologiques accessibles au ménage.

Sources : Tiré du Forum économique mondial, sondage sur l'avenir de l'emploi, 2020, et du bulletin d'information du FMI.

## CONCLUSION

Il est trop tôt pour prédire les chemins que prendront les tendances. Du côté négatif, il existe des problèmes structurels clairs qui menacent la capacité concurrentielle à long terme du Canada, ce qui nuirait à la croissance du PIB et au commerce. Le principal défi est le nombre d'entreprises du secteur privé et les niveaux d'emploi correspondants dans des domaines considérés comme peu créateurs de valeur. Comptant moins de 14 000 moyennes et grandes entreprises (1,2 % du total des entreprises privées au pays), le bassin d'entreprises disposant d'un capital suffisant pour réaliser des investissements importants est limité. Avec la diminution du nombre d'établissements industriels au Canada au cours des vingt dernières années (de 59 500 en 2001 à environ 49 554 en 2019), l'achat de matières premières et l'utilisation de services dans ce secteur viennent d'un bassin moins large. Sans oublier que les barrières commerciales interprovinciales compliquent aussi l'expansion à l'intérieur du marché canadien.

Heureusement, grâce aux liens structurés en Amérique du Nord, le Canada peut puiser dans deux marchés dont la population combinée est plus de douze fois supérieure à la sienne, ce qui permet aux entreprises canadiennes de prendre de l'expansion au-delà des limites du marché national. Par contre, il existe des frictions et des risques persistants. On ne peut compter entièrement sur les États-Unis et le Mexique pour aider le Canada à surmonter ses problèmes de productivité, de concurrence et d'échelle.

D'autres accords de libre-échange pourraient aider le pays à diversifier ses échanges et à ouvrir de nouveaux marchés, bien que les progrès réalisés au cours de la dernière décennie avec les pays signataires de ces accords aient été limités. Les perspectives d'augmentation du commerce avec la Chine et l'Inde (le Canada n'a pas d'accord de libre-échange avec ces pays) sont également limitées au début de 2021<sup>i</sup>. En revanche, et malgré les récentes frictions politiques et commerciales avec les États-Unis, les niveaux d'échanges globaux ont été maintenus au fil du temps, et la proximité géographique offre au Canada de meilleures perspectives de réindustrialisation partielle, en ciblant les biens stratégiques et indispensables pour les urgences futures et la planification d'urgence. Aussi imparfaite que soit cette option, la réalité est que les entreprises et l'économie canadiennes génèrent des excédents commerciaux avec le marché américain depuis des décennies. Cela s'est traduit par des ventes et des revenus supérieurs à ceux qu'ils auraient probablement générés sans l'intégration des marchés. Rien ne prouve toutefois que d'autres marchés régionaux ou pays s'ouvriront suffisamment au Canada pour atteindre ce niveau d'échanges et offrir des avantages comparables<sup>ii</sup>.

En ce qui concerne l'impact de la pandémie sur le commerce d'exportation du Canada, les exportations de marchandises affichent un bilan favorable. À la fin de 2020, elles étaient à peu près au même niveau qu'avant la pandémie. Par contre, les exportations de services demeurent faibles. Il est instructif de constater que, parmi les cinq secteurs canadiens (sur 20 au total) qui fonctionnent à 90 % ou moins des niveaux de production d'avant la COVID-19 (février 2020), les secteurs les plus touchés sont les services et l'industrie pétrolière et gazière. Sachant que le tourisme fait partie des exportations de services, la pandémie a frappé les petites entreprises des secteurs de l'hôtellerie, des arts et loisirs et de la culture de plein fouet, et la tempête semble loin d'être terminée. Les exportations de services continueront d'en subir les effets.

En ce qui concerne l'avenir, voici certains des défis qui attendent le Canada et son secteur privé à court terme :

- **Favoriser un environnement dans lequel les grandes et moyennes entreprises peuvent réaliser les investissements nécessaires dans l'intégration des technologies et des systèmes pour...**
  - générer un pouvoir de marché national, régional et mondial;
  - renforcer leur rôle dans les chaînes d'approvisionnement et de valeur.
- **Encourager les petites entreprises à remonter la chaîne de valeur et à réaliser des économies d'échelle en...**
  - investissant dans les technologies nécessaires pour la croissance;
  - veillant à ce qu'ils aient accès à un personnel bien formé;
  - s'assurant qu'ils disposent d'équipes de gestion suffisamment diversifiées (spécialisations et compétences multiples);
  - améliorant leur capacité à gérer leur fonds de roulement et à accéder à du financement à long terme pour les investissements nécessaires en machines, équipements, données et systèmes;
  - les protégeant contre les cyberattaques.
- **Réorganiser la production industrielle nationale pour...**
  - générer la masse critique nécessaire aux fournitures essentielles (nourriture, eau, produits pharmaceutiques, électricité);
  - répondre aux exigences de sécurité nationale (avec les alliés, mais en travaillant surtout sur la proximité physique immédiate des frontières nationales, des plans d'eau, des voies ferrées, des routes, et de l'espace maritime et aérien);
  - gérer les risques environnementaux.
- **Encourager efficacement le développement du capital humain dans les fonctions critiques de l'économie en...**
  - coordonnant étroitement avec le secteur privé les besoins économiques à venir selon les tendances d'automatisation, de robotique, d'intelligence artificielle, de capteurs couplés, d'informatique quantique et des progrès technologiques connexes;
  - tenant compte des besoins d'entretien et de réparation après-vente – et pas seulement la production ou la création de nouvelles technologies – et inclure ces besoins dans les programmes d'enseignement des métiers, afin que les producteurs ne perdent pas de temps à cause d'un problème avec un appareil essentiel;
  - soutenant activement la formation continue (en ligne ou autre) par l'intermédiaire des collèges et des universités afin d'encourager les personnes à améliorer leurs compétences et à changer de carrière avant le déclin d'un secteur ou des chocs ressentis sur les marchés;
  - augmentant l'attrait des spécialisations et des métiers liés aux instituts professionnels et polytechniques dans le cadre de la planification du secteur éducatif provincial.

## À propos du présent rapport

Le présent rapport a été rédigé par les Services économiques d'EDC. Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne doivent être attribuées ni à Exportation et développement Canada, ni à son Conseil d'administration.

Ce rapport a été rédigé par Michael Borish, avec la révision et la contribution de Stephen Tapp, les corrections de Karen Turner et l'aide à la recherche de Jerry Wang.

### AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces rapports, qui compilent des renseignements publics, ne visent pas à fournir des conseils précis, et les lecteurs ne doivent pas les considérer comme une source sûre. Aucune mesure ou décision ne doit être prise sans la tenue de recherches indépendantes et l'obtention de conseils professionnels. Même si EDC déploie des efforts raisonnables pour s'assurer que les renseignements contenus dans ces rapports sont exacts au moment de leur publication, EDC n'offre aucune garantie quant à leur exactitude, leur actualité ou leur exhaustivité et ne fait aucune représentation à cet effet. EDC n'est pas responsable des pertes ou dommages occasionnés par des erreurs ou omissions.

---

<sup>i</sup> La querelle récente avec la Chine rappelle qu'il existe un niveau élevé de risque politique associé à ce marché. Les négociations avec l'Inde se poursuivent depuis dix ans, sans aboutir à un accord.

<sup>ii</sup> Même avec le Mexique, qui participe pourtant à l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), le Canada a atteint des volumes d'échanges limités par rapport à ce qu'on observe sur le marché américain. C'est également le cas pour le Royaume-Uni, l'Europe et les marchés asiatiques.